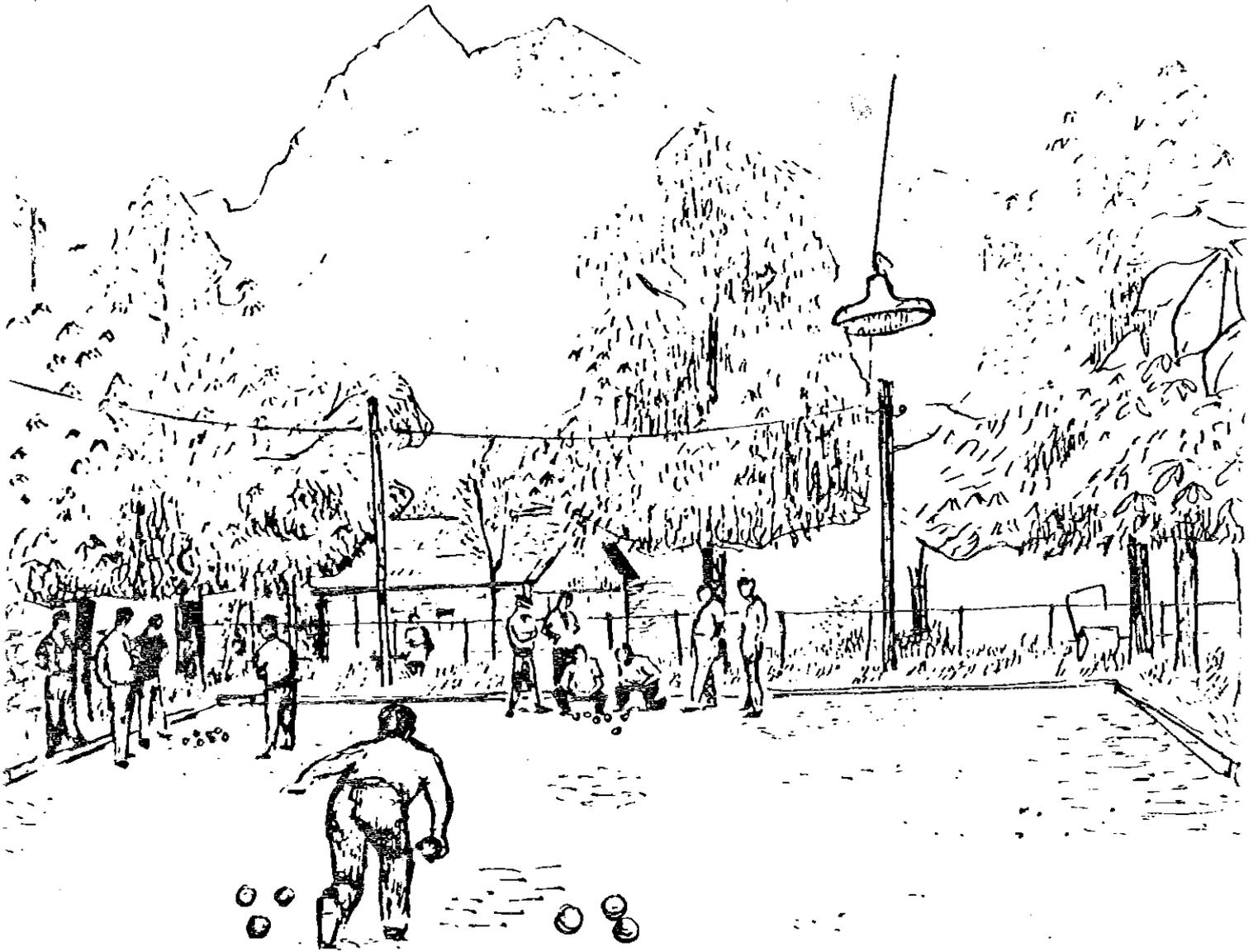


LE PETIT CORPATUS



Henri Lecoq 15

Le jeu de tennis

N°74



LA RENTREE des CLASSES

Comme tous les enfants de France, le lundi 9 septembre, les enfants de Corps ont retrouvé le chemin de l'école, après des grandes vacances, très ensoleillées.

Voici pour les lecteurs du Petit Corpatus, quelques chiffres concernant l'année 1985 - 1986 :

74 enfants sont répartis dans 3 classes.

27 (de plus de 3 ans) à l'école maternelle, dans la classe de Madame Serre, secondée par Mme Calvat.

23 en cours préparatoire et cours élémentaire 1ère année, dans la classe de Mme Mathieu.

24 en cours élémentaire 1ère année et cours moyen 1ère et 2ème année dans la classe de Mme Templier.

26 enfants des ramassages scolaires fréquentent la cantine et apprécient la cuisine de Mme Gontard, aidée par Mlle PRA.

(Dans la mesure des places disponibles, les enfants de Corps seront acceptés).

Pour les chauffeurs de la régie de transports et l'animateur sportif, c'est aussi la reprise du rythme scolaire.

Cette année se sont ajoutés, 3 enfants de Pellafol, l'école ayant fermé par manque d'élèves.

N'oublions pas non plus la cinquantaine de lycéens de 10 à 18 ans qui se rendent chaque jour à la Mure, St Bonnet ou sont internes à Vizille, Grenoble, Gap etc.. dans leurs établissements respectifs.

Cela représente 120 élèves de la Maternelle à la Terminale qui viennent d'attaquer cette nouvelle année scolaire, nous leur souhaitons bon courage et du succès dans leurs études.

G. ROUX

La rentrée des classes



Lundi matin à 9h, une grande effervescence régnait à l'entrée de l'école. Après deux mois et demi de vacances, les 70 enfants qui composent l'effectif des trois classes étaient présents et, avec joie ou appréhension, retrouvaient leurs institutrices et leurs copains.

Seul le beau temps faisait regretter un peu les vacances, pour cette rentrée sans problème.

les enfants de l'école Maternelle.

- PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 1985 - 20 H 30 -

PRESENTS : MM CARDIN, PELLISSIER, ROUX, BLANC, JOURDAN, BONDARNAUD, PAULIN GUEYDAN, SENAC, RICHARD, MOUSSIER.

ABSENTS : MM DESBOIS, GONTARD, BALMET, GALVAIN.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- I - FIXE la redevance de la collecte et du traitement des ordures ménagères (CF ANNEXE)
- II - DECIDE d'exonérer de la taxe professionnelle les entreprises qui se créent en 1985 et celles qui se créeront en 1986.
- III - DEMANDE au Maire d'ASPRES LES CORPS d'intervenir auprès des éleveurs de sa commune pour qu'ils surveillent leurs troupeaux et les empêchent de passer la crête de Boustique.
- IV - AUTORISE le Maire à signer les actes administratifs d'acquisition du terrain pris pour l'accès au lotissement des Chénêts.
- V - DECIDE de limiter la vitesse dans l'agglomération à 45 KM/heure
- VI - DEMANDE au chef de gendarmerie de faire respecter l'arrêté du Maire du 30 JUIN 1984 interdisant le stationnement sur le côté droit de la rue des Fossés du Carrefour Mazet à l'hôtel Napoléon.
- VII - RAPPELLE qu'une ambulance desservira CORPS durant la période estivale en attendant le V SAB des pompiers.

- PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AOUT 1985 -
=====21=====

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, GONTARD, GALVAIN,
GUEYDAN, BONDARNAUD, BALMET, RICHARD, SENAC, MOUSSIER.

ABSENTS : MM JOURDAN, DESBOIS.

REPRESENTES : M PAULIN.

APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL :

I - APPROUVE à l'unanimité les statuts, et le règlement intérieur du Syndicat intercommunal de Collecte des déchets ménagers de la Région de CORPS formé par les Communes de CORPS, LA SALETTE, PELLAFOL, et SAINT-MICHEL EN BEAUMONT, ainsi que la convention liant ce syndicat et la Commune de CORPS, pour la mise à disposition du matériel et du personnel.

II - DESIGNE pour représenter la Commune au Comité Syndical
- deux délégués titulaires : Monsieur BLANC Jean
Monsieur SENAC Jean,
- deux délégués suppléants : Monsieur GUEYDAN Gilbert
Monsieur PELLISSIER Eugène.

III - DECIDE de faire enlever les sièges de l'estafette et d'affecter celle-ci exclusivement au service.

IV - DECIDE d'affecter également le camion SAVIEM exclusivement au service.

V - DECIDE de remettre les véhicules de transport dans le hangar de la zone artisanale en attendant l'installation de Monsieur ODDOS.

VI - DECIDE, suite à l'étude de la lettre de monsieur BOUVIER concernant la remise en état du chemin Sous-Lara, de poser un regard qui recevra les eaux pluviales s'écoulant le long du chemin Sous-Lara sera faite après l'aspersion.

VII - DEMANDE de mettre de l'enrobé à froid sur la route du lac afin de boucher les trous.

VIII - DECIDE de poser un compteur d'eau dès les premiers travaux d'une construction neuve.

IX - DECIDE de reconduire le marché d'électrification avec la Société E. T. E. C.

- PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 30 AOUT 1985-21 Heures -

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, BLANC, PELLISSIER, JOURDAN, MOUSSIER
SENAC, BALMET, PAULIN, GUEYDAN, BONDARNAUD,
GALVAIN, GONTARD

ABSENTS : MM RICHARD, DESBOIS

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, AU SUJET :

1 - DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES :

DECIDE : - de reclasser les résidences secondaires sur le même plan que les résidents permanents

- de laisser inchangée la redevance des meublés

- de créer une nouvelle catégorie "GITES" dont la redevance sera calculée sur l'équivalence logement 1 soit 195 F

- d'annuler les administrations (PTT, Equipement, Gendarmerie, Perception)

- de laisser inchangée la redevance des commerces saisonniers

- d'apporter des corrections sur les erreurs faites sur le compte du nombre d'occupants par logement.

2 - DU CENTRE DE SECOURS :

INFORME : - que le financement de la construction est pris en charge 50 % par la Commune de CORPS et 50 % par le SIVOM.

- que les travaux devraient commencer fin octobre.

3 - DU DOSSIER INFORMATIQUE :

INFORME : - qu'un ordinateur est mis à disposition de l'école dès la rentrée scolaire

DECIDE : - d'aménager la salle de gymnastique pour recevoir ce matériel

-
- de créer un club informatique

RECHERCHE :

- un jeune du niveau d'étude BEPC afin d'aider au fonctionnement de ce club.

4 - DU TENNIS :

ACCEPTE : le projet de convention de location des terrains de tennis au "TENNIS-CLUB" de CORPS, pour un montant annuel de 20 000 F pendant 10 ans.

5 - DU REMPLACEMENT DE MURIEL PORCERO :

DEMANDE à Bernadette PRA qui a souvent assuré les remplacements de faire le ménage de l'école jusqu'à Noël.

PROPOSE Madame DEDAELE comme remplaçante supplémentaire

6 - DE LA REQUETE DE Madame et Monsieur BOISARD :

DEMANDE à l'Inspection Académique son avis sur la sécurité des enfants par rapport à ce passage donnant sur la cour de l'école

7 - DE LA REQUETE DE Madame PELLISSIER Jacqueline

REFUSE de louer les parkings communaux devant la terrasse du commerce de Madame PELLISSIER

DEMANDE aux résidents de CORPS de laisser libres, dans la mesure du possible, les places du parking devant la Mairie, pour les touristes

8 - DE LA REQUETE DE Mmes et Mrs GONSOLIN et MOUTIN

ACCEPTE la remise en état du passage entre les maisons de M. MARTIN et Mr MOUTIN, mais, considérant que ce passage a été fermé par les propriétaires, des pavés peuvent être fournis par la Commune (sur le stock de pavés existants) mais leur prix d'achat et la pose devront être payés par les propriétaires.

9 - DE LA REQUETE DE Madame MEI

ACCEPTE de faire goudronner derrière la maison de Madame MEI, après étude de l'écoulement des eaux par la Commission des travaux afin d'éviter des désagréments aux propriétaires voisins.

10 - DES REQUETES DE Mademoiselle GIRAUD

AUTORISE le ravalement de sa façade suivant la teinte prescrite au P.O.S : beige ocré

AUTORISE la mise en place d'un échafaudage rue de l'hôpital

REFUSE de payer la facture d'E.D.F. entièrement, considérant que Melle GIRAUD a consommé de l'électricité pour son usage personnel.

11 - DE LA REQUETE DE M. GABRIEL

INFORME M. GABRIEL, porte-parole de M. DALMER que la remise en état de l'accès du chemin des Chénêts, en contrebas des parcelles est à étudier entre les propriétaires

12 - DE LA REQUETE DE M. BOUVIER

DECIDE - d'éclairer le chemin du jeu de boules
- de récupérer les écoulements d'eau
- de poser un panneau de voie sans issue
et de stationnement interdit sur le chemin du jeu de boules
- de remettre en état le chemin mais sans le goudronner

DEMANDE à M. BOUVIER de construire un mûr sur son terrain afin de soutenir le chemin communal

13 - DE LA DEMANDE DE ZONES PIETONNES

REFUSE de créer des zones piétonnes mais

DECIDE que la rue de l'Hôpital sera en sens interdit dans le sens SAUTET - RUE DES FOSSES, toute l'année.

14 - DE LA REQUETE DE Mme DUCRUY

DEMANDE à Mme DUCRUY de voir si EDF désire acheter son terrain

15 - DE LA REQUETE DE L'OPAC

CHARGE la Commission des Travaux d'étudier la canalisation des eaux pluviales autour du Farot

DECIDE de préserver l'entrée du "Farot"

16 - DE LA MAISON PRA

INFORME que l'insalubrité a été déclarée sur cet immeuble et que la démolition se fera en octobre.

UNE SAISON AU CENTRE DE FORMATION DE JEUNES BOULISTES DE CORPS

Mercredi 1^o Mai

Comme chaque année la saison de nos jeunes boulistes commence par la rencontre organisée à Eybens. Cette année le concours débute à 9h., tout le monde fait 3 parties et le classement est fait à partir du total des points de ces 3 parties, ensuite 2 I/2 finales et une finale déterminent les 4 premiers. Ce système est intéressant car il permet à tous les enfants de jouer toute la journée et c'est un excellent entraînement pour nos corpatus qui n'ont pas la possibilité de jouer pendant l'hiver. C'est aussi l'occasion de passer la journée ensemble avec un repas tiré des sacs dans l'agréable parc d'Eybens. Nous emmenons 3 quadrettes : Une de cadets, Une de minimes et une de benjamins : 3 équipes qu'il faut féliciter pour leur sportivité. Je voudrais dire deux mots plus spécialement sur nos benjamins. En effet, ils n'étaient que 3, et le centre de formation de jeunes boulistes d'Eybens a bien voulu nous prêter un des siens; oui mais, lequel allait se dévouer pour jouer avec des gars qu'il ne connaissait pas? Eh bien! un grand coup de chapeau à Eric qui s'est décidé, il devait faire une partie avec Yannick, Aristide et Emmanuel et laisser la place à un autre ensuite, mais ils ont sympathisé tout de suite et ne se sont plus quittés et même s'ils n'ont pas gagné c'est à eux 4 que je décernerai la coupe de la gentillesse- Merci Eric.

Dimanche 5 mai -

2ème rendez-vous : Eliminatoires, départementales doublettes à Arandon près de (Morestel). Nous partons de Corps à 5h.45 après une halte à Grenoble pour prendre le reste de l'équipe, nous arrivons à Arandon à 8h. précises. Le début des parties est à 8h.I/2, j'ai donc le temps de vous expliquer le fonctionnement de cette épreuve : 6I doublettes minimes et 60 doublettes cadets sont présentes pour 8 minimes et 10 cadets sélectionnés en fin de journée pour les éliminations régionales.

Le matin donc on joue par poules; si on gagne 2 parties on joue les éliminatoires l'après-midi, si on perd les 2 parties on est éliminé, si on en gagne une on joue les barrages et en cas de victoire on est sélectionné. : Julien et Titou

Nous arrivons de Corps avec 3 doublettes : Stéphane et Richard, Corine et Alexandre. Les cars venant de Tullins, Voiron, Bourgoin, St Marcellin.. déversent leurs jeunes par dizaines de doublettes. Ici les choses sont sérieuses, tous les centres de formation de jeunes boulistes de l'Isère sont présents; chaque équipe est accompagnée d'un manager; 2 arbitres sont là pour veiller au bon fonctionnement de cette journée, dont un arbitre national qui rappelle le nouveau règlement : les parties sont jouées en II points sans point de mène, avec la règle du but fixe, les joueurs étant tous vers le but, seul celui qui joue, se trouvant sur la ligne.

8h.30 coup de sifflet, les parties commencent. Il ne fait, pas très chaud et après 2 heures de route, ce n'est pas très facile d'être en forme tout de suite; aussi Stéphane et Richard perdent la 1ère partie II/4. Corine et Alexandre gagnent; nos 2 minimes qui en veulent, se débattent comme deux beaux diables mais ils doivent s'incliner IO/II. La 2ème partie commence dans la matinée; Alexandre et Corine gagnent après une partie serrée et sont donc qualifiés pour l'après-midi. Stéphane et Richard gagnent aussi, ils joueront donc la partie de barrage qu'ils gagneront aisément II/5. Nous avons donc nos 2 équipes de cadets encore en course pour l'après-midi. Malheureusement Julien et Titou perdent encore la 2ème partie IO/II et c'en est fini pour eux, dommage car ils méritaient autant la victoire que leurs adversaires.

Après le "repas bouliste" organisé par l'Union Bouliste de Morestel dans la belle salle polyvalente (bravo à l'organisation), revenons aux choses sérieuses.

....

1ère partie éliminatoire nos 2 équipes gagnent facilement, Stéphane, Richard II/4, Corine Alexandre II/7.

2ème partie éliminatoire : Richard et Stéphane perdent à 7, quant à Corine et Alexandre ils remportent aisément cette 4ème partie de la journée et sont donc qualifiés pour les éliminations régionales doublettes qui auront lieu à Bourgoin le 16 juin.

Samedi 15 Juin -

Une quadrette est invitée à un tournoi à Grenoble : Alexandre et Corine, Richard et Stéphane s'y rendent et sont finalement classés 2ème; ils reviennent avec une coupe chacun bien contents, mais bien fatigués car la journée s'est terminée tard. La nuit sera courte car il faudra être impérativement à 8h. à Bourgoin le lendemain.

Dimanche 16 juin -

C'est en voiture que nous nous déplaçons cette fois. Nous arrivons en avance comme toujours et c'est en voyant arriver des véhicules immatriculés 26.07.73.74 que nos 2 jeunes commencent à réaliser qu'aujourd'hui ils ont changé d'échelon et que la partie va être dure. Mais parmi les visages nouveaux nous retrouvons tous les sélectionnés isérois que nous commençons à bien connaître ainsi que leurs managers et c'est donc dans une ambiance bien sympathique que se déroulera encore cette journée selon le schéma habituel : passage des poules le matin et 2 parties éliminatoires l'après midi pour se qualifier pour le championnat de France. Bien vite nous nous apercevons qu'Alexandre et Corine ne sont pas dans un bon jour, après avoir perdu la 1ère partie contre une équipe de Chambéry à 2, ils perdent contre une équipe de l'Ardèche à 5. C'en est fini d'un beau rêve. Mais il faut savoir perdre et nos jeunes ont le mérite de reconnaître quand ils n'ont pas bien joué. Encore un repas bouliste qui réunit tous les joueurs gagants et perdants et leurs managers dans une franche camaraderie, puis c'est le retour; et là, on ne pense déjà plus qu'au concours suivant, c'est à dire dans les éliminatoires départementales quadrettes qui auront lieu samedi 22 juin à la Tour du Pin. Décidément nous connaissons bientôt tous les boulodromes du Nord-Dauphiné!

Samedi 22 Juin -

C'est sous une pluie battante qu'un car des Hautes-Alpes nous emmène, il a fallu prévoir un plus grand car 2 quadrettes sont inscrites qui représentent le groupement de la Mathésine :

- 1° Alexandre Serre - Corine Reynier - Stéphane Mégéas - Richard-Reynier
- 2° Franck Rivière-Luc Templier - Pascal Calvat-Véronique Serre

Nous devons jouer au Champ de Mars, mais la pluie ayant détrempeé les jeux, c'est au stade que se dérouleront ces "Fédéraux" sous un ciel nuageux sans averse heureusement. Là aussi il faut gagner 2 parties pour avoir le droit de revenir dimanche après-midi.

1ère partie - C'est net et sans bavure l'équipe I emmenée par Alexandre gagne II/0, l'équipe II emmenée par Franck perd 0/II contre Voiron.

2ème partie - C'est l'inverse, l'équipe I perd à 2, l'équipe II a gagné.

Nos 2 quadrettes doivent donc jouer la partie de barrage. L'équipe I gagne II/9. Franck et ses coéquipiers retombent contre la 1ère équipe et c'est sans doute leur chance; ils ont joué avec un désir de vengeance tandis que leurs adversaires de Voiron aussi, étaient tellement rassurés qu'ils ont commis erreurs sur erreurs (leur manager s'en arrachait les cheveux). Finalement nos corpatous gagnent II/3. Nos équipes se retrouvent donc en piste le dimanche parmi les 16 meilleures équipes de l'Isère. Bravo! Maintenant il faudrait gagner 2 parties pour être sélectionné pour le championnat de France à Dijon.

Nous rentrons très tard après avoir trouvé des bonnes volontés pour

emmener nos joueurs le lendemain, car à notre grande honte nous n'avions pas prévu de car. Merci donc à Messieurs Templier, Mégéas, Reynier et Dévoluy qui feront le déplacement.

Dimanche 23 juin -

Début des parties 13h.30; il faut donc manger tôt car la route est longue de Corps à La Tour du Pin.

L'équipe I (Serre) tombe contre Rubichon de St Marcellin, une bonne équipe qui aurait pu être battue si les nôtres avaient été dans une meilleure forme, malheureusement, c'est Rubichon qui va gagner II à 8.

L'équipe II (Rivière) tombe contre Réttuga de Fontaine, une autre bonne équipe et qui ne laisse pas d'espoir aux nôtres II/2. Rubichon perdra en 8° de finales du championnat de France à Dijon et Réttuga perdra en 8° de finale aussi, mais de la coupe de France.

Déception? Bien sûr mais ils ont tous perdu honorablement. Pour l'instant ne perdons pas de temps; les vacances sont là, mettons les à profit.

Dimanche 30 juin -

3 doublettes se font inscrire au concours d'Entraigues.

Le matin, seuls Franck et Stéphane gagnent leur 1ère partie, ils continuent donc l'après midi; Véronique et Pascal, Alexandre et Luc se font donc inscrire pour le complémentaire.

Malheureusement Franck et Stéphane perdent à 8 contre une équipe locale qui connaissait bien les rigoles des jeux! Véronique et Pascal gagnent leur 1ère Partie, mais perdent la 2ème, nous resterons donc pour supporter notre 3ème équipe. Luc et Alexandre vont gagner la 1ère contre Rayot qui n'est pas le 1er venu, la 2ème contre une équipe de la Mure qui a eu droit à la Fanny, la 3ème contre une équipe locale et la finale enfin contre une équipe de Valbonnais II/5; ce qui leur vaudra à tous les 2 une belle médaille et la satisfaction d'avoir enfin gagné une finale.

Dimanche 7 Juillet -

Challenge de la Municipalité à Corps. Corine et Alexandre sont associés à Mrs Galvin et Charles P. et après quelques belles parties ils se retrouvent en finale contre Contratto de la Mure. Mais Contratto sera le plus fort et emportera le challenge.

Samedi 3 Août -

Grandes journées boulistes à Gap. N'ayant peur de rien, nos cadets, comme étant remplacés par Christophe de St Firmin) se retrouvent à Gap à 9h. avec l'équipe de France réserve, l'équipe Dauphiné-Savoie, une équipe de Gap (Bruyant) une de Nice, une de Digne et une du Vaucluse entre autres. Sur 3 parties ils n'en gagneront qu'une et perdront contre Dauphiné-Savoie à 2 et Nice à 4, mais nous avons pu ainsi assister à une démonstration de 4 de nos meilleurs joueurs de 1ère Division Français : Berthet, Noharet, Guébanno et Combet et 4 des meilleurs italiens Granaglia (42 fois champions d'Italie, 12 fois champion du monde) Notti, Bruzzzone et Losano dans 4 tête à tête étourdissants d'adresse autant au point qu'au tir (Granaglia 12/12 au tir). Ensuite Brun et Farèse ont essayé de battre leur record de tir à cadence rapide : il s'agit dans un temps donné (ici 20mm) de tirer et d'attraper le plus de boules possible, celles-ci étant situées à 14m. et bien attraper 192 boules sûr 206 tirées en 20mm, croyez-moi ce n'est pas le premier venu qui peut le faire! Après ces démonstrations, distribution des prix aux jeunes, les nôtres reviennent avec un joli dauphin pour leur 7ème place.

....

Dimanche II Août -

Challenge A. Gueydan au Clos des Marronniers. Journée très agréable, le temps est beau, l'ambiance sympathique. C'est un concours doublettes en 3 parties par addition de points. Là encore nos cadets se sont bien comportés. Corine et Alexandre se retrouvent 3èmes sur I8 derrière une équipe en super forme : Charles C. et M. de la Salette, et une équipe de Voreppe : Ghilardi J. Louis et son fils cadet aussi. Franck associé à son père est 4° et Richard et Stéphane se retrouvent un peu plus loin.

Samedi 17 août -

Le grand rendez-vous cette fois-ci est à Grenoble. Nos cadets qui ont souvent du mal à se mettre en train perdent la Ière partie du concours cadet et sont d'office inscrits pour le concours toutes catégories. Celui-ci débute l'après-midi et on retrouve les équipes perdantes du matin, aussi bien cadets que 4°, 3°, 2° ou Ière division. Alexandre, Corine -Stéphane et Richard nous offrent alors une partie de rêve; ils ont en face d'eux des joueurs de 3°D qui ne peuvent rien faire devant les exploits de nos 4 représentants. Corine met tous ses boules à 10cm du cochonnet, Alexandre réussit un 6/7 au tir si bien qu'ils gagent par 10/0. Alexandre dira lui-même qu'ils n'ont jamais si bien joué. Oui mais, 2ème partie ils doivent affronter une équipe de Ière d. et là pourquoi n'arrivent-ils plus à rien? C'est leur drame et ils s'inclinent par 2/II.

Pendant ce temps se déroule le concours minimes où I6 quadrettes sont présentes dont une de Corps : Julien, Titou, Yannick et Emmanuel (benjamins dernière année qui ont été surclassés). Ils jouent 3 parties dans l'après-midi et ont un classement final. Nos petits corpatus qui, eux n'ont pas l'expérience de ces rencontres se débrouillent de gagner la Ière partie II/2 puis ils perdent 8/II et 4/II. Au classement final ils sont 9°/I6 ce qui n'est pas si mal/ Il faudra compter avec eux à l'avenir.

Dimanche 18 Août - Challenge J. Reynier à Corps. I4 quadrettes seulement sont présentes, beaucoup de Matheysins sont à Grenoble. à signaler : présence de l'équipe de Louis Reynier qui a perdu en 4° partie la veille à Grenoble le concours 4°.D, et l'excellente prestation une fois de plus de nos cadets qui gagnent la Ière partie après 3 heures d'effort. Pour la 2ème partie quel suspense! Tous les spectateurs (même non invités) ont vibré au moment où nos jeunes étaient menés 3/10; leurs adversaires mettent leur 2ème boule à 10 cm du but, il fallait faire quelque chose sinon c'était la Victoire pour eux. Alexandre tire 2 fois : 2 trous, Stéphane tire 2 fois : 2 trous, Richard tire : la Ière fois enlève la boule mais le coup n'est pas bon (en dehors du 50) on remet en place, 2ème essai (et dernier espoir) : réussi ouf, il était temps; la pointeuse adverse repla ce la même boule, c'est sur Corine que reposent tous les espoirs maintenant et elle reprend le point. Les tireurs font comme les nôtres : 4 trous, finalement ce sont les nôtres qui marquent et ils vont ainsi, même après même regagner 6 points, malheureusement Alexandre qui avait bien tiré dans la Ière partie (I2/I6) n'est pas dans le coup cette fois-ci et ils perdent 9/II. Le challenge sera finalement gagné par l'équipe Villeton de Vizile (les fils Villeton et Bouzard ont remporté la coupe de France cadet l'année dernière et sont entraînés par Nombret).

En résumé, nous pouvons dire que ce fut tout de même une année positive avec I5 jeunes licenciés qui ont participé ici ou là à des concours. Que souhaiter pour l'année prochaine où nous aurons 2 cadets de moins (Luc et Alexandre)? Que nous ayons de nouveaux adeptes (pour les intéressés contacter Mr. Dévoluy J. Pierre ou Mr Serre Alexandre) que l'entraînement puisse se faire plus régulièrement et que les gens qui sourient quand on dit que nos enfants pratiquent le SPORT BOULES puissent nous accompagner lors d'une rencontre, ils seraient frappés par l'esprit d'équipe qui existe et par la forme physique, l'adresse et l'effort de concentration que cela demande.

C.SERRE

FETE PATRONALE

Elle s'est déroulée le samedi 6 et dimanche 7 juillet et le soleil étant de la partie, le village était très animé. De nombreux forains avaient installé leurs manèges et petits et grands ont pu s'en donner à coeur joie. On a noté aussi une bonne participation aux jeux habituels. La fête a continué le vendredi 13 juillet, avec la retraite aux flambeaux et bal, et le 14, avec le feu d'artifice et le bal gratuit.

Les Jeux de la Fête

De nombreux concurrents ont participé aux différents jeux, le jour de la fête qui ont donné le classement suivant:

1ère course à l'oeuf : 1° Philippe Meunier; 2° Florent Esteban; 3° Michael Geisser.

2ème course à l'oeuf : 1° Florent N.Guyen; 2° Yvan Dumas; 3° Emmanuel Serre;

3ème course à l'oeuf : 1° Gérald Galvat; 2° David Dumas; 3° Gaëtan Meunier.

Course à l'oeuf Hommes : 1° Alain Esteban; 2° Michel Dumas; 3° Pierre Achard.

Course à l'oeuf dames : 1° Marie-Blanche; Dominique, Aline

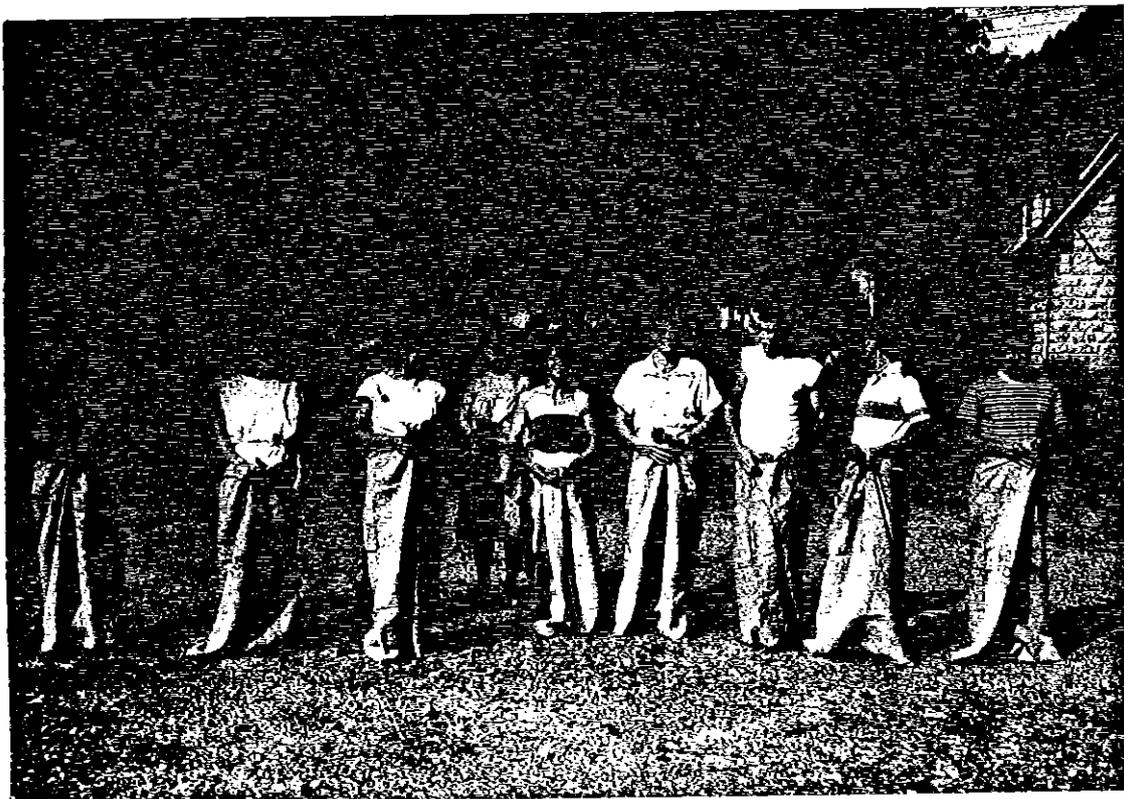
Course en sac filles : 1° Sandra ; 2° Janique; 3° Emeline; Longchamp.

Course en sac Garçons : 1° Florent Esteban; 2° Gérald Galvat; 3° ex sequo
Michaël Geisser, Gaëtan Meunier.

Messieurs : 1° Didier Theff; 2° Pierre Achard; 3° Michel Geisser; 4°
Christian Valentin; Alain Esteban.

Dames : 1° Marie-Blanche Pachoud; 2° Dominique; 3° Maryvonne Geisser;
4° Henriette Araneo.

Nous adressons nos compliments aux premiers arrivés et félicitons
Tous les concurrents qui ont animé ces épreuves.



LE DEPART DE LA COURSE EN SAC.

LA SIGED OUVRE à CORPS UNE FILIERE APPELEE REDIP . - Inaugurée le samedi 22 Juin.

Grenoble - "En montagne on peut faire demi-tour pour trouver son chemin. Pas en affaire" Henry Gueydan n'aime pas perdre. Il fait partie de ces gens qui dépoussièrent les choses, foncent et réussissent.

Patron de la Siged dont le siège est situé à Loyette dans l'Ain, Henry Gueydan ouvre une nouvelle filière à Corps dans l'Isère. Son nom, Redip (réalisation, distribution, plaisance).

Il y aura fallu trois ans de démarches entre Henri Gueydan, ses collaborateurs et la municipalité pour trouver un terrain d'entente.

Trois ans trop longs pour le dynamique et difficile patron de la Siged qui pourtant ne s'est jamais avoué vaincu.

La suite des événements lui donne raison; à l'automne prochain les premiers ateliers de la Redip fonctionneront dans les bâtiments du séminaire de la Salette que la SIGED a racheté à la Municipalité de Corps.

" C'est un pari sur l'avenir.. Un pari que nous allons tenir" explique Mr Gueydan, d'origine Haut-Alpin. D'ailleurs, les trois années nécessaires aux tractations lui font dire aujourd'hui : "Nul n'est prophète en son pays". Le chef-lieu des Hautes-Alpes n'est en effet pas si loin de Corps où la famille Gueydan a de nombreuses attaches.

D'ailleurs ce sont ces liens qui ont poussé le fils turbulent à choisir le plateau de la Mathésyne pour implanter une nouvelle filière de sa société malgré la rudesse du climat, malgré les liaisons routières difficiles.

Une initiative dont se félicite Gérard Cardin, maire et conseiller général, socialiste, du canton de Corps, heureux de voir de nouveaux emplois créés dans une région où l'emploi connaît de sérieux problèmes.

"On vient à Corps pour réussir" précise Henry Gueydan, en présentant le responsable du futur atelier de Corps : Emile Porcero qui emploiera quinze personnes. Là seront exécutés des travaux de petite serrurerie, de petite mécanique, des pièces en aluminium (la légèreté du matériau ne devrait pas poser de problèmes de transport sur les routes de la Mathésyne.

Autre projet de Henri Gueydan à Corps; fabriquer du matériel pour l'habitat fermier, pour stocker des denrées agricoles, destinées notamment aux pays africains. Enfin le patron de la SIGED envisage aussi de créer un élevage de lièvre semi-libre. Quand on connaît ses talents de chasseur on le comprend.

Diversifier les activités -

Lorsqu'en 1977, la société générale d'entreprises supprime son département métallurgique, Henri Gueydan et quatre de ses collègues fondent la société d'industries générales et d'équipements divers (Siged).

La production métallique pour les travaux publics, Henri Gueydan la connaît bien. "Il faut essayer de mieux travailler les matériaux et prévoir dans le même temps la reconversion vers maintenance, car la construction elle-même n'aura qu'un temps.

En huit ans, la Siged a prouvé que son équipe dirigeante avait fait le bon choix : implantations, filière en Italie, dans les Emirats du Golfe persique, en Guyane, pour les ateliers qui fabriquent toutes sortes de pièces métalliques, aussi bien pour les centrales nucléaires, que pour la rampe de la fusée ariane ou l'industrie plus traditionnelle.

La Siged emploie aujourd'hui 580 personnes. "Nous avons réussi parce que notre équipe est soudée. Il nous a fallu forcer des portes, mais nous réalisons aujourd'hui un chiffre d'affaires de 250 millions de francs par an" conclut Henri Gueydan.

Souhaitons lui d'aussi brillants résultats en Isère.

Jacques BOUCAUD

PELLAFOL Bénédictio du Christ en Croix



Le Dimanche 18 août, au cours de la messe de 11h., le Père Delaplagne a béni le Christ en croix réalisé et offert à la paroisse par Mr Antoine FRANCESCHINI, Retraité de l'Office National des forêts résidant à la Croix de la Pigne, où il est très connu et estimé. Sa famille, ses nombreux amis, les habitants de Pellafol et des environs l'entouraient et formaient une assistance recueillie pour cette cérémonie, qui marquait aussi la fin des travaux de restauration de l'église.

Ce Christ en croix de 1m 78, sculpté, dans un tronc de tilleul, fixé sur une croix en mélèze de 4m 50, a été placé dans le chœur de l'église. C'est une oeuvre remarquable qui fera l'admiration de tous ceux qui voudront venir la voir.

Un apéritif offert par la municipalité et servi par Mr Charles BASSO, Maire et son conseil municipal, clôturait cette sympathique cérémonie et permettait de se retrouver entre voisins et amis.

AVIS DE LA MAIRIE

Pression de l'eau - Les consommateurs sont informés qu'à la suite de réparations sur le réseau d'eau, la pression d'eau sera réduite à partir du 10 septembre jusqu'au 10 octobre avec des possibilités de coupures.

Ramassage des ordures ménagères

A partir du lundi 16 septembre, il n'y aura plus que 2 ramassages par semaine, le lundi et le vendredi, aux heures habituelles.

Bibliothèque

Pendant la période allant du 19.9 au 10.10.85, les horaires d'ouverture de la bibliothèque seront les suivants :

Le jeudi : 10h. à 11h.

Le samedi : 14h. à 15h.

Club du 3ème âge

Toutes les personnes inscrites pour le séjour du club du 3^o âge qui aura lieu du 17 au 30 septembre, en Normandie, sont priées de prendre note de l'heure du départ :

A Corps, devant la mairie, le mardi 17.9 à 4 heures du matin.

A la Mure devant le théâtre à 4h.30 -

ROUTE NAPOLEON de Vizille à Gap

Pour descendre dans le midi, ceux qui fuient les traditionnels embouteillages de l'autoroute A7, et les nationales monotones de la vallée du Rhône, ont le choix entre deux variantes à travers les Alpes.

L'une, par Lus-la-Croix-Haute, ne présente qu'un intérêt limité au point de vue touristique. L'autre, la route Napoléon, est au contraire taillée sur mesure pour tous ceux qui ne sont pas des mordus de la moyenne à tout prix.

A son retour de l'Ile d'Elbe, l'Empereur est entré à Grenoble par Eybens. Mais la route Napoléon telle qu'on la connaît commence véritablement à Vizille, haut lieu de la Révolution française. La réunion des Etats généraux du Dauphiné s'est d'ailleurs tenue dans le château qui domine la ville, le 14 juin 1788. Et un musée consacré à cet épisode de l'histoire de France y a tout naturellement été ouvert il y a environ un an.

LAFFREY

De vizille, la route Napoléon grimpe par une longue côte à fort pourcentage en direction de Laffrey où s'est effectuée la rencontre entre l'empereur et son escorte et les troupes venues procéder à son arrestation. On sait que ces hommes se sont finalement ralliés au proscrit et une statue de Bonaparte à cheval commémore cet événement à la sortie du village.

Si votre moteur a souffert dans la montée de Laffrey - les véhicules capotés levés leur légion tout au long de la route - vous pouvez faire ici une petite halte sympathique d'autant que le lac voisin est un havre de fraîcheur. Les lacs de Laffrey sont quatre au total. Mais le premier, appelé le Grand lac est le seul où la baignade et la pratique de la voile et de la planche soient autorisés.

En poursuivant votre chemin vous traverserez le plateau de la Mahésyne dont la petite capitale, la Mure, longtemps vecu de ses mines réputés pour leur anthracite. Celles-ci tournent aujourd'hui au ralenti et la Mure depuis quelques années à diversifier son activité en attirant de nouvelles entreprises. Sachez cependant, si vous êtes collectionneur de minéraux que les crassiers que vous apercevrez au bord de la route cachant parfois quelques très belles pierres.

A la sortie de la Mure vous plongerez sur la vallée de la Bonne que vous franchirez à Pont-Haut. Admirez au passage quelques belles demoiselles coiffées sur la gauche et si vous séjournez dans la région, empruntez la route qui part également sur la gauche (juste après le pont) en direction du col d'Ornon et de Bourg d'Oisans. Vous entrerez alors dans la zone périphérique du parc national des Ecrins que vous découvrirez en allant du côté du Désert en Valjouffrey, un ravissant hameau de montagne départ de nombreuses et belles balades sur le versant nord de l'Olan.

CORPS-LA-SALETTE

Cela étant, si vous ne tenez pas à vous éloigner de l'axe principal arrêtez vous plutôt à Corps, la petite capitale du Beaumont où Napoléon a passé la nuit avant l'étape de Laffrey. Cette halte traditionnelle sur la route Napoléon possède de bonnes tables. Mais si vous préférez pique-niquer descendez au bord du lac qui se trouve à trois kilomètres à peine de l'entrée du village. Un beau terrain de camping est aménagé en bordure. Un club nautique loue également des planches à voile et des dériveurs dont la pratique est possible sur le lac du Sautet, que domine l'Obiou, le point culminant du massif du Dévoluy avec ses 2793m.

Les amateurs de sensations fortes se rendront jusqu'au barrage-voûte construit dans les années 30. Laissez votre voiture dans le parking situé juste avant le pont que vous traverserez à pied. Il domine les gorges du Drac de plus de 160 mètres et il est préférable de vous abstenir de vous pencher si vous êtes sujet au vertige. Sachez d'ailleurs que le câble qui

qui passe devant vous (côté gorges) servait à transporter une nacelle où prenaient place les ouvriers.

Du barrage vous pouvez encore continuer le circuit qui permet de découvrir quelques belles perspectives et surtout de passer aux pieds des deux impressionnantes Dents du Déoluy à proximité des Gillardes, de belles résurgences.

Si le temps ne vous presse pas trop allez aussi à la Salette, le second pèlerinage de France après Lourdes. C'est là, à 1850 mètres d'altitude et dans cette montagne sauvage que deux bergers, Mélanie Calvat et Maximin Giraud ont vu apparaître la Vierge, le 19 septembre 1846. Une basilique en pierre grise a été élevée sur le site même de l'apparition. Malheureusement celui-ci a été quelque peu défiguré depuis quelques années les pères ayant construit un vaste immeuble qui a tout du blockhaus.

Frontière de l'Isère et des Hautes-Alpes, Corps marque également la limite - les géographes la place plus volontiers vers le col Bayard - entre les Alpes du Nord et celles du sud.

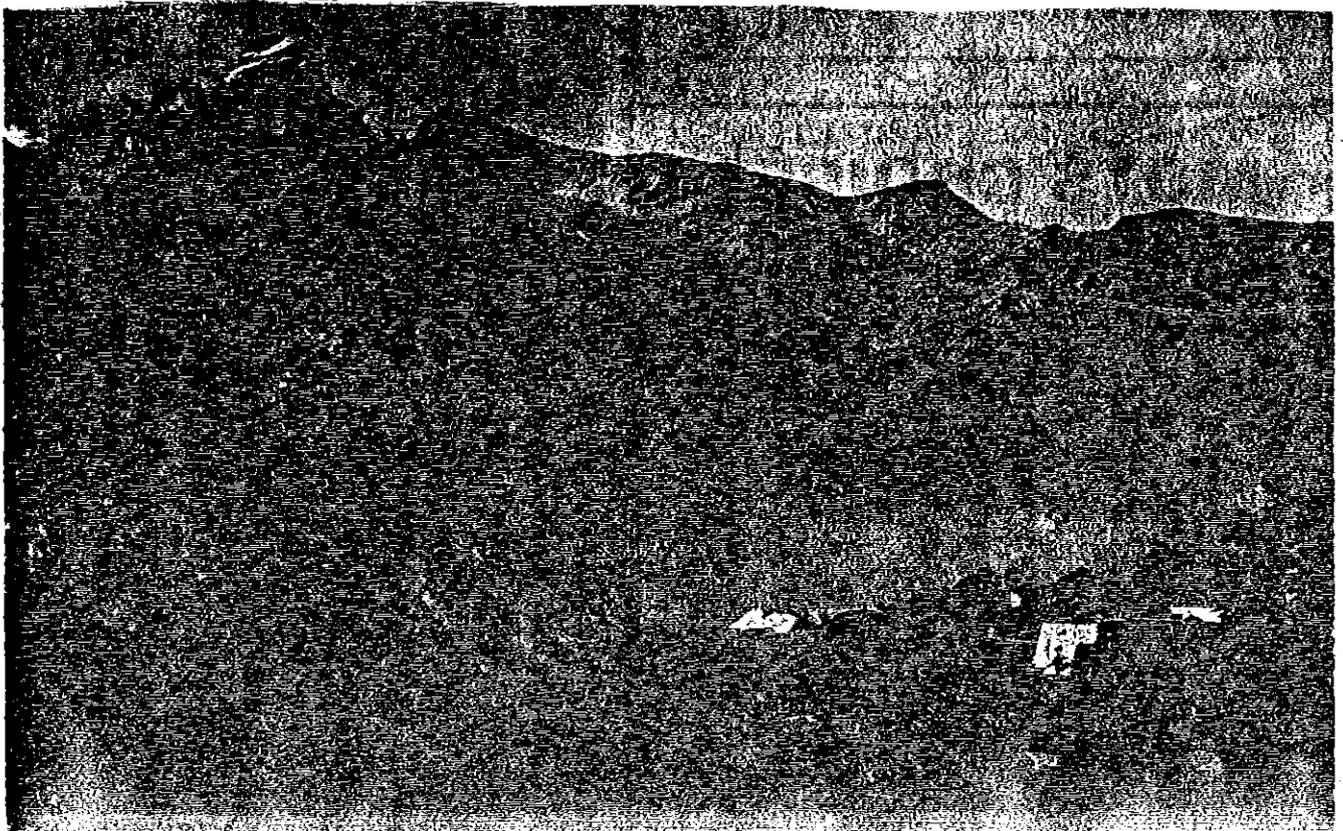
Aux portes de la Provence

On entre ensuite dans la haute vallée du Drac plus connue sous le nom de Champsaur (prononcer Champesaur). Les Amateurs de Hautes montagnes et de paysages sauvages feront un crocher par le Valgaudemar, l'une des six vallées qui pénètrent dans le massif des Ecrins. La Chapelle, le dernier village est un centre d'alpinisme réputé d'où les cordées partent à l'assaut de l'Olan ou du Sirac. Les amateurs de randonnées pédestres peuvent eux aussi s'en donner à cœur joie avec les dizaines de balades recensées dans le secteur. Après St Firmin, la route remonte en direction de Chauffayer et de St-Bonnet agréable lieu de villégiature qu'apprécient les marseillais pendant les mois d'été.

Le col Bayard et Gap, la petite préfecture des Hautes-Alpes ne sont alors qu'à quelques kilomètres. Vous êtes aux portes de la Provence, pays du soleil et de la lavande sauvage dont Digne est la capitale. Une fête de la lavande s'y déroule d'ailleurs chaque année fin août, début septembre, Digne étant l'une des dernières étapes importantes avant Castellane (les Gorges du Verdon ne sont pas loin) et Cannes.

Christian DYBICH

FILS DE Mr DYBICH et Mme née Jacqueline CALVAT



Cet article paru dans les AFFICHES de GRENOBLE et du DAUPHINE
fera suite à l'article de Mme Arbouet paru dans le dernier Petit Corpatus.

SCOLAIRES!

Voici la "MARSEILLAISE" officielle et intégrale !

Votre ministre Chevènement veut que vous la chantiez.

Nous avons, au hasard de la rue interrogé à brûle-pourpoint une centaine de Grenoblois de tous sexes et tous rangs sociaux. Pas un n'était capable de connaître le quart de la moitié des sept couplets de notre chant national et de son refrain; En veine de civisme, J.P. Chevènement, ministre actuel de l'Education Nationale, exprime sa volonté que tous les écoliers de France, petits Dauphinois de la partie, sachent bientôt chanter l'intégrale "Marseillaise", paroles et musique de Rouget de Lisle. Avant de la livrer ici dans sa totalité à notre lectorat, parents et leurs rejetons unis, nous avons cherché auprès des marchands de musique grenoblois la version officielle de notre hymne national. Après six essais non transformés, l'un d'eux, à la vérité assez surpris, exhume d'un classeur vieillot, la partition adonnée d'une belle fille à la tête guerrière munie d'un bonnet à cocarde. Document donc rarissime et moins souvent réclamé par la jeunesse contemporaine qu'une chanson napoléonienne de Serge Lama. Nous espérons que notre lectorat concervera cette page ne serait-ce qu'à l'usage de ses chers petits. Ils la dédieront à leurs "instits" dont beaucoup en ce moment doivent être en quête de la "MARSEILLAISE" officielle, nouvel abécédaire des décisions ministérielles.

Jean DUBOIN

I

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats.
Ils viennent jusque dans nos bras
Egorger vos fils, vos compagnes.

II

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Français, pour nous, ah! quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!..

III

Quoi! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers.
Quoi! ces phalanges mercenaires,
Terrasseraient nos fiers guerriers!
Grand Dieu! Par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient!
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées!..

IV

Tremblez tyrans, et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix,
Tout est soldat pour vous combattre;
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous, tout prêts à combattre!

V

Français, en guerriers magnanimes
Portez ou retenez vos coups;
Epargnez ces tristes victimes
A regret s'armant contre nous;
Mais ce despote sanguinaire
Mais les complices de Bouillé
Tous ces tigres qui sans pitié
Déchirent le sein de leur mère.

VI

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
Liberté, Liberté chérie
Combats avec les défenseurs;
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents;
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre Gloire!

VII

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus!!
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Choeur

Aux armes Citoyens,
Formez vos bataillons
Marchons, marchons
Qu'un sang impur abreuve nos sillons.

CONCERT EXCEPTIONNEL

Le samedi 24 août, un public composé d'estivants et de corpatus a fait le plein de l'église pour écouter un concert donné par la colonie musicale de Saint-Etienne en Dévoluy de la F.N.A.C.E.M. (Fédération nationale des Associations de culture et expression musicale). Le groupe composé de 56 jeunes artistes venus de tous les cours de France, se retrouve pendant l'été avec comme principale activité : la musique. Pendant ce laps de temps, ils préparent un concert, qu'ils donnent en fin de séjour à Saint-Etienne-en-Dévoluy et à Corps.

Avec un programme très varié de piano, flûte, flûte à bec, violon et cuivres, ils ont joué du Schubert, Bach, Vivaldi, Haydn, Handel, Mouctverdi, Beethoven, etc.. et chanté en chorale pour le plus grand plaisir des mélomanes qui leur ont fait une véritable ovation.

Nous redisons un grand bravo à ces jeunes et à Mr. Cousy, directeur de la colonie et souhaitons les revoir à Corps l'année prochaine.



SORTIE A VALDOUISE

Le mercredi 26 Juin, comme chaque année à la même époque, avant les grandes vacances, l'association Culture et Loisirs a organisé une sortie dans le parc des écrins. Cette année, une vingtaine d'enfants et adultes, se sont rendus à Vallouise, lieu de départ de l'excursion jusqu'au glacier Blanc. Ensuite, pique-nique au pré de Mme Carle, visite de la maison du parc et du fort de Montdauphin.

C'était un programme bien chargé pour une journée, tous les participants ont été enchantés de cette sortie nature.



Opération Brioches :

Opération Brioches du 22 juin 1985 dans le canton de Corps, en faveur de l'Association ESPOIR.

Montant net de la collecte dans chaque commune :

La Salle en Beaumont	pour 100 brioches	-----	1948 frs
St Pierre des Méarotz	" 25 "	-----	510 "
St Laurent en Beaumont	" 110 "	-----	2415 "
St Michel en Beaumont	" 25 "	-----	543 "
Quet en Beaumont	" 30 "	-----	390 "
Ste Luce	" 20 "	-----	270 "
Les Côtes de Corps	" 28 "	-----	406 "
La Salette	" 70 "	-----	985 "
Ambel	" 19 "	-----	360 "
Beaufin	" 18 "	-----	339 "
Monestier d'Ambel	" 24 "	-----	390 "
Pellafol	" 80 "	-----	1576 "
Corps	" 241 "	-----	3982 "
	<hr/>		
	790 "		14114 fr

Versé à l'Association ESPOIR, Comité départemental de Lutte contre le cancer.

Mme ROUX Gisèle, responsable cantonale, remercie, Mr Fouilloud, boulanger à la Salle en Beaumont; Mr VENZIN, boulanger à Corps qui ont confectionné les brioches, toutes les personnes qui ont participé à la vente et les généreux acheteurs.



MINI FOULEE VERTE à PELLAFOL

Dors de la rencontre inter-villages à Pellafol, Myriam TEMPLIER a remporté la coupe de sa catégorie.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

JEUNES, NE MENAGEZ PAS VOS MENINGES !!!

La Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation de LA MURE a rouvert ses portes le 9 septembre, 41 avenue Chion Ducollet (Tel. 81.28.60).

Tous les jeunes agés de 16 à 25 ans souhaitant aborder les problèmes d'orientation, de formation ou de recherche d'emploi sont les bienvenus; la responsable de la PAIO se tient à leur disposition pour les aider à essayer de définir avec eux un projet de formation ou les conseiller dans la recherche d'un emploi.

Les permanences ont lieu le MARDI APRES-MIDI (14h-17h30) ou le JEUDI MATIN (9h-12h) ou encore sur Rendez-vous pris à l'avance par téléphone.

D'autre part, DEUX stages vont débuter en octobre. Il s'agit :

1/ STAGE BATIMENT : 1/3 du temps en formation générale
2/3 du temps en stage chez un artisan
concerne tous corps d'état
durée : environ 9 mois, peut préparer à un C.A.P.
statut : stagiaire de la Formation Professionnelle
rémunéré dans le cadre du dispositif pour les jeunes agés de 16 à 25 ans.

2/ STAGE MECANICIEN D'ENTRETIEN
2/3 du temps en Formation générale et technologique
1/3 du temps en entreprise
concerne : mécanique, électricité, dessin industriel, fraisage, tournage, hydraulique, pneumatisme, automatisme, etc...
durée : 9 mois environ, prépare au C.A.P.
statut : stagiaire de la Formation Professionnelle
rémunéré dans le cadre du dispositif pour les jeunes agés de 16 à 25 ans.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces stages sont priées de se manifester à la P.A.I.O. dans les meilleurs délais.

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Etre agé de 16 à 25 ans révolus, sans qualification professionnelle et n'ayant pas travaillé plus de 3 mois consécutifs.

Quelques exceptions sont envisageables ; il apparait donc nécessaire et important que tous les jeunes intéressés par l'une ou l'autre de ces formations se présentent à la P.A.I.O. le plus tôt possible.

Terrine de lapin aux raisins

Préparation : 30 mn
Cuisson totale 2 h
Repos : 12 h

une terrine ou un moule rectangulaire.

Rien de nouveau sous le soleil..

Récemment, un bulletin d'anciens élèves d'un collège publiait le texte suivant :

« Le père redoute ses enfants. Le fils s'estime l'égal de son père et n'a, pour ses parents, ni respect, ni crainte. Ce qu'il veut, c'est être libre.

« Le professeur a peur de ses élèves. Les élèves couvrent d'insultes le professeur. Les jeunes veulent, tout de suite, la place des aînés. Les aînés, pour ne pas paraître retardataires ou despotiques consentent à cette démission. Et, couronnant le tout, on réclame l'affranchissement des sexes au nom de la Liberté et de l'Égalité... »

Quoi de plus banal, direz-vous, c'est la description de notre société actuelle.

Vous n'y êtes pas !...

Ce texte a été écrit voici 2 350 ans par le philosophe grec Platon.

1

INGRÉDIENTS pour 8 personnes : 1 lapin, 2 pieds de veau, 100 g de lard fumé
POUR LA CUISSON :

3 carottes, 2 oignons, 2 gousses d'ail, 1/2 l de vin blanc sec, 1/4 l d'eau, un petit bouquet de fines herbes, un bouquet de thym, un bouquet de basilic.

2

Coupez le lapin en morceaux ainsi que les pieds de veau et le lard. Mettez le tout dans une grande casserole.

3

Nettoyez tous les légumes, coupez-les en petits morceaux et ajoutez-les à la viande.

4-5

Mouillez de vin, d'eau et de cognac, joignez le bouquet garni, assaisonnez, couvrez et laissez cuire doucement pendant 2 h.

6

Retirez alors toute la viande, désossez complètement le lapin et les pieds, coupez-les en morceaux et disposez-les dans

7

lavez, égrenez et séchez le raisin, répartissez les grains dans la terrine en alternant avec la viande.

8

D'autre part, filtrez le jus de cuisson et dégraissez-le. Vous pouvez pour cela faire couler la graisse qui surnage lorsque le liquide est chaud ou retirer la graisse solidifiée en surface lorsque le liquide est froid.

9

Versez ce liquide (*) dans la terrine à hauteur de la viande et mettez au frais jusqu'au lendemain.

10

Pour servir, démoulez et décorez de grains de raisin, de rondelles de citron, de persil à volonté. Pour faciliter le démoulage, vous pouvez tremper la terrine pendant quelques secondes dans de l'eau chaude ou tapisser au préalable la terrine de papier d'aluminium.

(*) Ce liquide, en refroidissant, prendra en gelée. Vous pouvez la clarifier en jetant dans le liquide que vous chauffez 1 blanc d'œuf battu avec quelques feuilles de poireau hachées. Remuez sans arrêt jusqu'à l'ébullition. En se coagulant, le blanc d'œuf attirera les impuretés. Passez ensuite au chinois fin.

les chaussons aux pommes

1

INGRÉDIENTS pour 8 personnes : 1 paquet (350 g) de pâte feuilletée surgelée, 4 pommes, 3 c à soupe d'eau, 2 c à soupe de sucre, 1 c à café de cannelle en poudre.
Pour dorer : 1 œuf.
Préparation : 30 mn.
Cuisson : 30 mn.

2-3

Pelez les pommes, coupez-les en morceaux. Faites-les cuire en compote avec l'eau, le sucre et la cannelle (20 mn environ sur feu doux).

4

Étalez la pâte au rouleau sur la table farinée.

5

Découpez-la à l'emporte-pièce de 10 cm environ de diamètre.

6

Mettez une cuillerée de compote au milieu.

7

Badigeonnez le tour du disque de pâte avec un peu de blanc d'œuf.

8

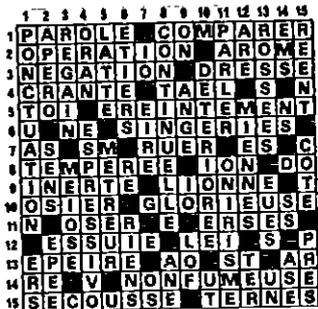
Repliez en chaussons en appuyant bien tout autour pour souder les bords.

9

Placez les chaussons sur une plaque mouillée à l'eau et badigeonnez le dessus avec du jaune d'œuf à l'aide d'un pinceau de cuisine.

10

Faites cuire pendant 30 mn à four chaud (220 °C). Servez tiède de préférence.



CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie, la naissance de :

Marc, fils de Fernand et Georgette Bernard, petit-fils de Mme Maxima Bernard.

Lucile, fille de Jean-François et Sylvie Manent, petite fille de Mr et Mme Roger Manent.

Marie, fille de Denis et Dominique Lelevier.

Marion, fille de Jean-François et Françoise Rostaing.

Nicolas, fils de Pierre et Christine Monier, petit-fils de Mme Olga Monier.

Cyrille, fils de Eric et Isabelle Billet, petit-fils de Mr et Mme Roland Billet.

Pierre, fils de Claire et Maurice Taillade, petit-fils de Mr et Mme Albert Taillade.

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Le samedi 31 août a été célébré le mariage de Mlle Hélène Reynouard avec Mr Didier Roux-Paris, fils de Mme Paulette Roux-Paris.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Lucie Crémon, belle-soeur de Mme Maxima Bernard.

de Mme Alice Loubet, mère et belle-mère de Mr et Mme André James de Mr et Mme Jean-Claude Rogovin et de Mr Jean Loubet.

de Mr Jean Baracetti, fils de Mr Baracetti..

de Mr Joseph Dumas, époux de Mme Anna Dumas, père et Beau-père de Mr et Mme Elie Dumas et de Mr et Mme Michel Dumas.

de Mr Paul Francou, époux de Mme Marie-Louise Francou.

de Mme Jeanne Vallin, née Abonnel, soeur de Mr Alphonse Abonnel.

de Mme Elisa Viallet, soeur et belle-soeur de Mr et Mme Raymond Abonnel.

de Mme Jeanne Vioux, née Andrieux.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

REUSSITE

Au mois de juillet, nous avons appris la réussite avec un bon classement à l'Agrégation de physique, de Pierre Gontard, conseiller municipal. A cette occasion, lors de la réunion du 2 août, il a offert champagne et petits fours pour fêter son succès, à tous les membres du conseil municipal. Ceux-ci se réjouissent de son succès et lui renouvelent leurs plus vives félicitations.

LITANIE DES ECOLIERS

Saint Anatole,
Que légers soient les jours d'école!

Saint Amalfait
Ah! que nos devoirs soient bien faits!

Sainte Cordule,
N'oubliez ni point, ni virgule!

Saint Nicodème,
Donnez-nous la clef des problèmes!

Sainte Tirelire,
Que grammaire nous fasse rire!

Saint Siméon,
Allongez les récréations!

Saint Espongien,
Effacez tous les mauvais points!

Sainte Clémence,
Que viennent vite les vacances!

Sainte Marie,
Faites qu'elles soient infinies!

M. Carême

RALLYE DE L'EMPEREUR GRENOBLE-NICE

Le Comité Régional du Tourisme, organise un Rallye de voitures anciennes, empruntant la Route Napoléon de Grenoble à Nice, les 19 - 20 - et 21 septembre.

Les 50 concurrents dont I corpatus, Gérard Pellissier avec un car Rocher Schneider de 1933 (car effectuant le transport de Corps la Salette) stationneront sur la place Napoléon de 11h.30 à 14h., le jeudi 19 septembre (ou à la Salle des Fêtes, en cas de mauvais temps.)

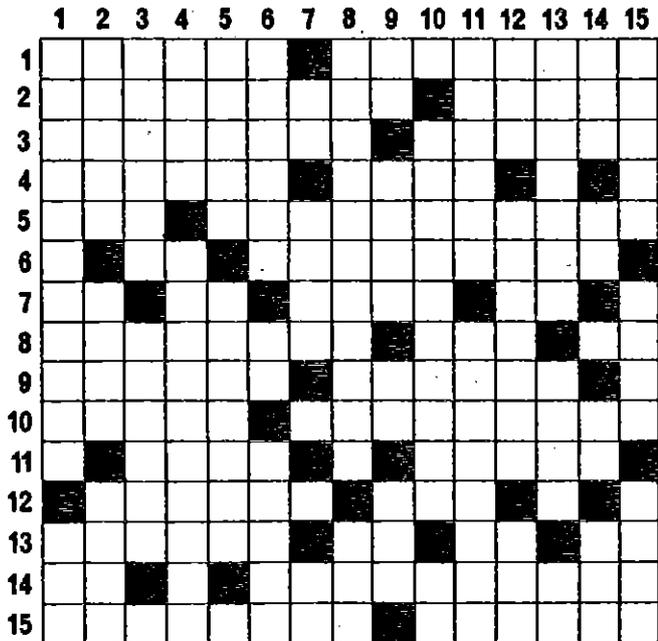
- Un ver luisant éteint voit passer près de lui un de ses camarades brillant de tout son feu, par une belle nuit d'été. Il lui demande secours :

- Tu ne pourrais pas m'aider, je te prie? Ma batterie est à plat...

- Médor était pourtant un chien fidèle qui aimait bien son auvergnat de maître. Il s'est quand même résolu à le quitter, parce qu'il l'avait entendu dire à un de ses amis :

- Tu chais : on n'est jamais trahi que par les chiens..

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Qui l'a, a son mot à dire. Mettre en parallèle.
2. Travail sur un billard. Odeur agréable.
3. Manière de refuser. Tient droit.

4. Fait des encoches. Monnaie chinoise.
5. Après moi. Fatigue ou critique.
6. Négation. Qui s'y connaît en grimaces peut en faire.
7. Il prend le roi. Devant le roi. Regimber. Vieux mot.

8. Où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. Atome. Note.
9. Sans signe de vie. Son compagnon a la plus grosse part.
10. Pour faire un panier. Qui a acquis une grande renommée.
11. Avoir la hardiesse. Anneaux du marin.
12. Il sert dès qu'on s'est lavé les mains. Monnaies roumaines.
13. Elle fait sa toile. Tête d'aotûtien. Petit stère. Petit prince.
14. Sous mi. Elle ne prise pas un tabac.
15. Choc. Qui n'ont pas d'éclat.

7. Dut meugler. Irlande gaélique. Pour le berger.
8. Perpétuelle. Domestique.
9. Pour jaser. Il a de la patience. Fut vache. Où le bâtiment a bon vent.
10. Mise en mauvais état. Note.
11. S'exprimer. Etat pathologique.
12. Surface de notaire. A moi. Trois fois.
13. Volées de coups. Obtenues. Premier.
14. Lieu de rédaction d'une célèbre dépêche. Points opposés. Nazi. Enzyme.
15. Raient. Os allongé. Prairies.

Verticalement

1. Est bien mise si on ne change pas une virgule. Lentilles.
2. A boire s'il y a à manger. Direction. Est tenue sous bonne garde.
3. Renouveau, recrudescence. Division de la cellule.
4. Port d'Algérie. Plein de sentiment pour le musicien.
5. Planche mince. Celui qui mesure.
6. Ils ne manquent pas de sel. Note. Des bagatelles.

